

Communiqué de presse de l'UPOV n° 118

Genève, le 2 novembre 2018

Le Conseil de l'UPOV tient sa session annuelle

Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa cinquante-deuxième session ordinaire le 2 novembre 2018.

Aperçu des principaux faits nouveaux :

Examen de la loi de l'Afghanistan

Le Conseil a recommandé à l'Afghanistan d'incorporer certaines modifications dans la "Loi sur la protection des variétés végétales" et, une fois ces modifications incorporées, de soumettre la loi ainsi modifiée au Conseil pour examen.

Observateurs auprès des organes de l'UPOV

Le statut d'observateur a été octroyé :

- à l'Afghanistan auprès du Conseil, du Comité administratif et juridique, du Comité technique et des groupes de travail techniques;
- au Nigéria auprès du Conseil, du Comité administratif et juridique et du Comité technique;
- à l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) auprès du Comité administratif et juridique, du Comité technique et des groupes de travail techniques.

Adoption de documents

Le Conseil a adopté les versions révisées des documents suivants :

UPOV/INF/16	Logiciels échangeables
UPOV/INF/22	Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union
UPOV/INF-EXN/11	Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents
TGP/5 Section 1	Expérience et coopération en matière d'examen DHS : Accord administratif type pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés
TGP/7	Élaboration des principes directeurs d'examen
TGP/0	Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

Tous les documents adoptés seront publiés dans la collection de l'UPOV (voir http://www.upov.int/upov_collection/fr/).

Question-réponse sur les avantages des obtentions végétales pour la société

Le Conseil a adopté la question-réponse ci-après sur les avantages des obtentions végétales pour la société :

Nourrir le monde

Les obtentions végétales sont un moyen essentiel et durable d'assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance démographique et de changement climatique. L'existence d'un choix croissant d'aliments sains, savoureux et nutritifs à des prix abordables repose sur l'obtention de variétés adaptées à l'environnement dans lequel elles sont cultivées et fournissant aux agriculteurs un revenu suffisant.

Améliorer les conditions de vie en milieu rural et urbain

Dans les zones rurales, l'innovation dans l'agriculture et l'horticulture est importante pour le développement économique, la production de variétés haut de gamme de plantes ornementales, fruitières et potagères permettant d'assurer des revenus plus élevés et de créer des emplois pour des millions de personnes dans le monde. Alors que l'urbanisation s'intensifie, les obtentions végétales favorisent le développement d'une agriculture urbaine et la culture de plantes ornementales, d'arbustes et d'arbres qui contribuent à améliorer l'environnement urbain.

Respecter l'environnement naturel

Un rendement plus élevé, une utilisation plus efficace des nutriments, une plus grande résistance aux parasites et aux maladies, une meilleure tolérance au sel et à la sécheresse et une meilleure capacité d'adaptation au stress climatique sont des caractéristiques qui permettent aux obtentions végétales d'augmenter la productivité et la qualité des produits en agriculture, horticulture et sylviculture et de réduire la pression qui s'exerce sur l'environnement naturel.

UPOV PRISMA

Le Conseil de l'UPOV est convenu de prolonger jusqu'en décembre 2019 la phase d'introduction d'UPOV PRISMA durant laquelle le formulaire électronique pourra être utilisé gratuitement.

UPOV PRISMA est un outil multilingue accessible en ligne qui permet de déposer des demandes de droit d'obtenteur dans les membres de l'UPOV participants. UPOV PRISMA compte actuellement 30 membres de l'UPOV participants et couvre 69 pays (voir <http://www.upov.int/upovprisma/fr/index.html>).

Coopération en matière d'examen des obtentions végétales

En 2017, des accords ont été conclus entre membres de l'Union aux fins de la coopération en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité en ce qui concerne 2018 genres et espèces végétaux (augmentation de 2,4%).

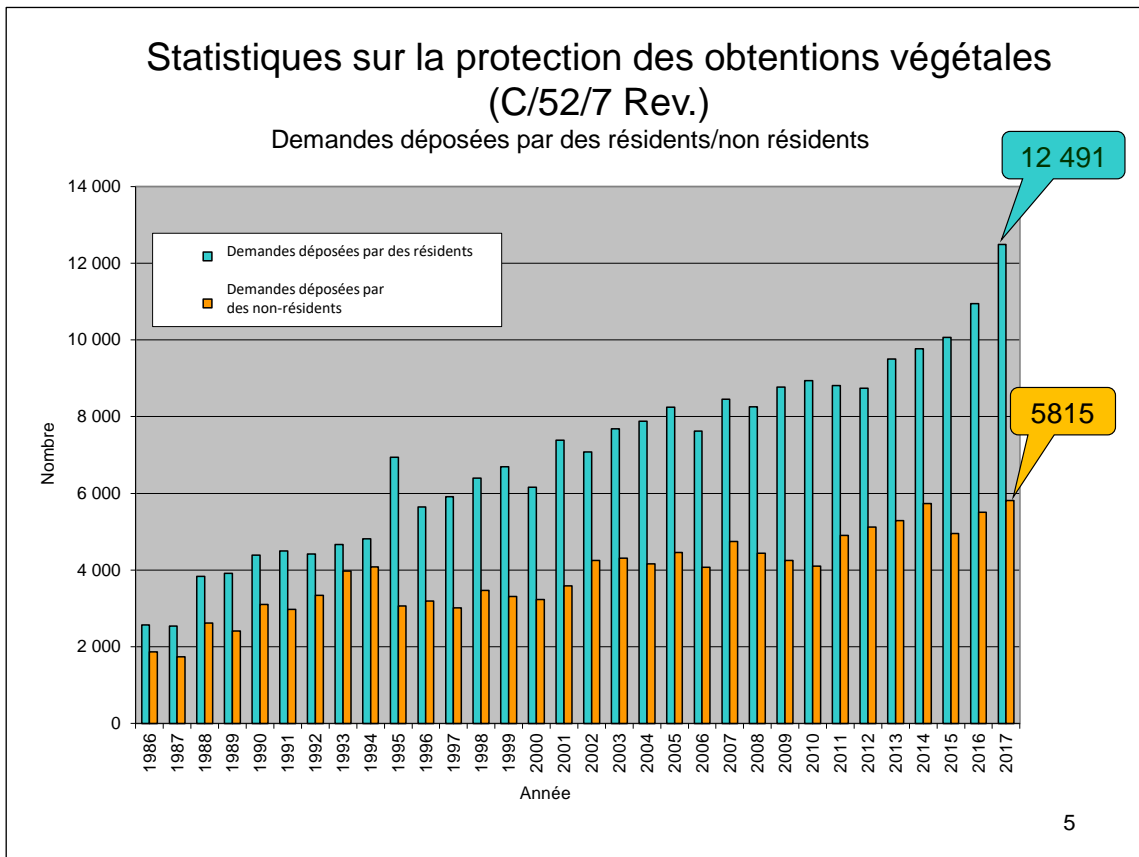
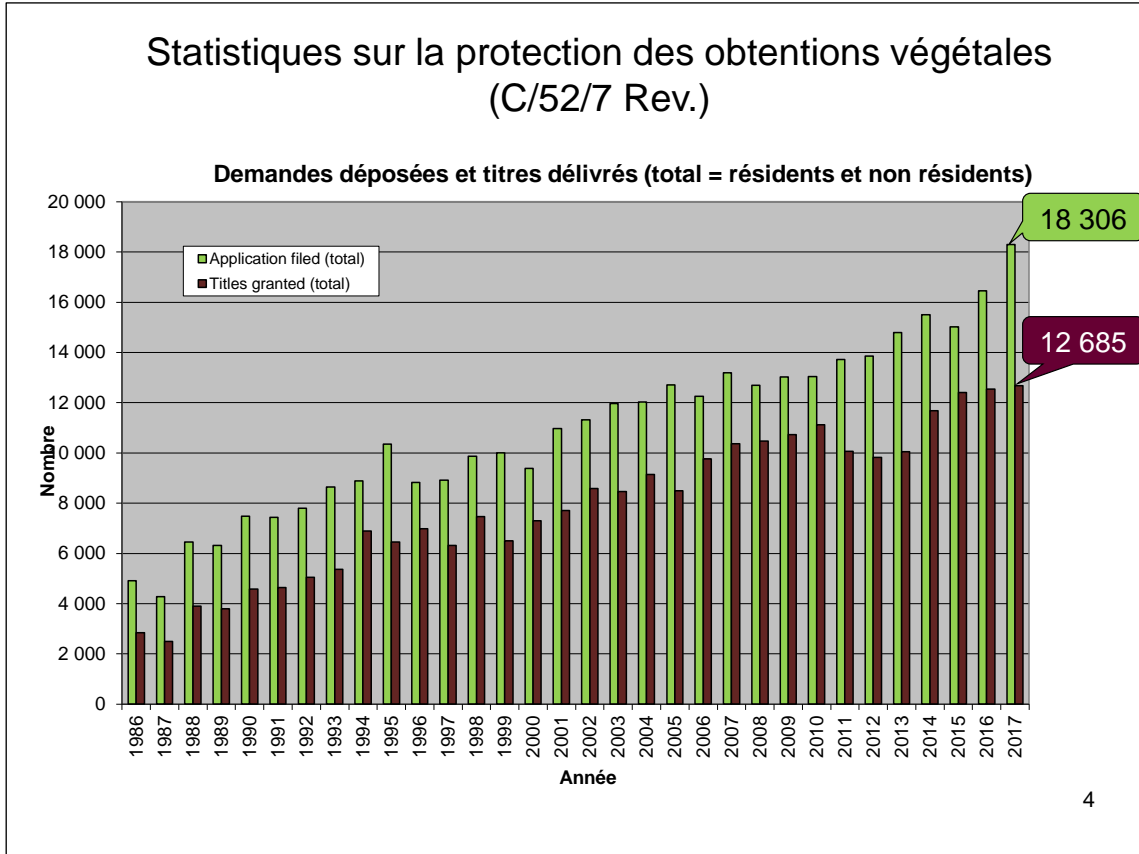
Statistiques relatives à la protection des obtentions végétales

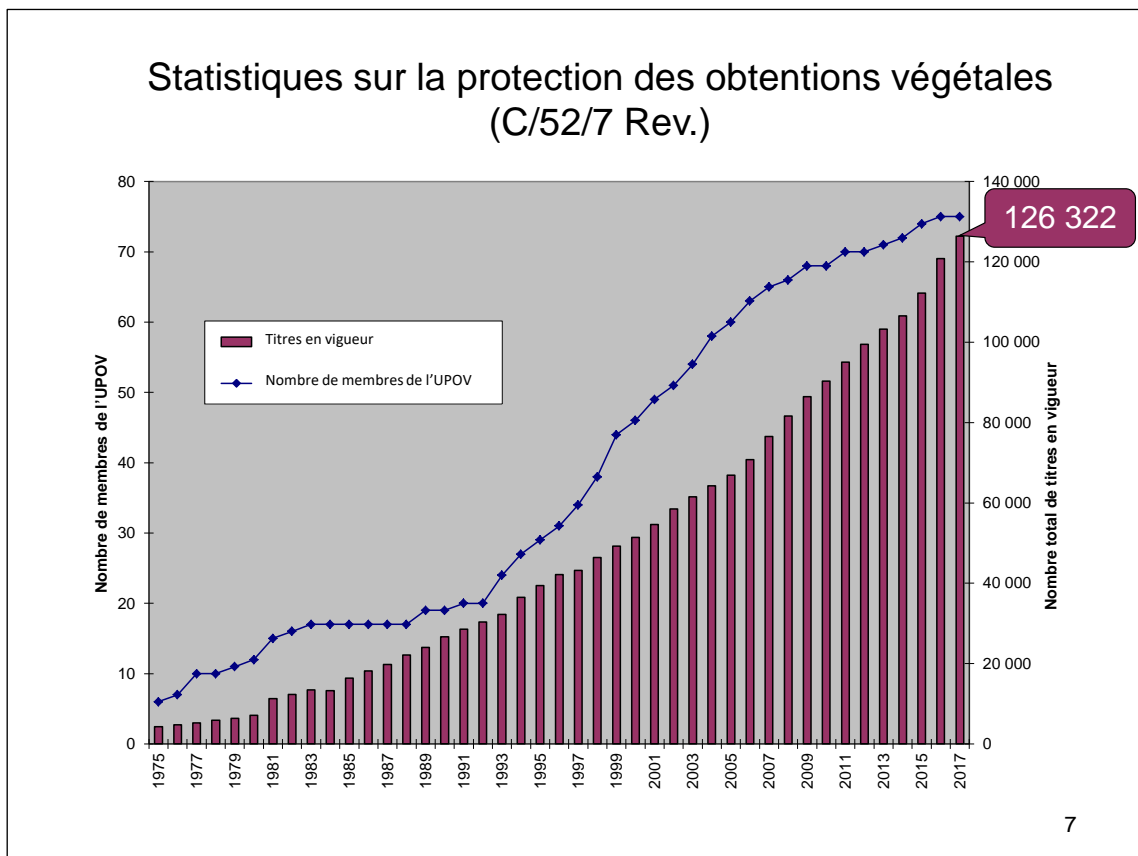
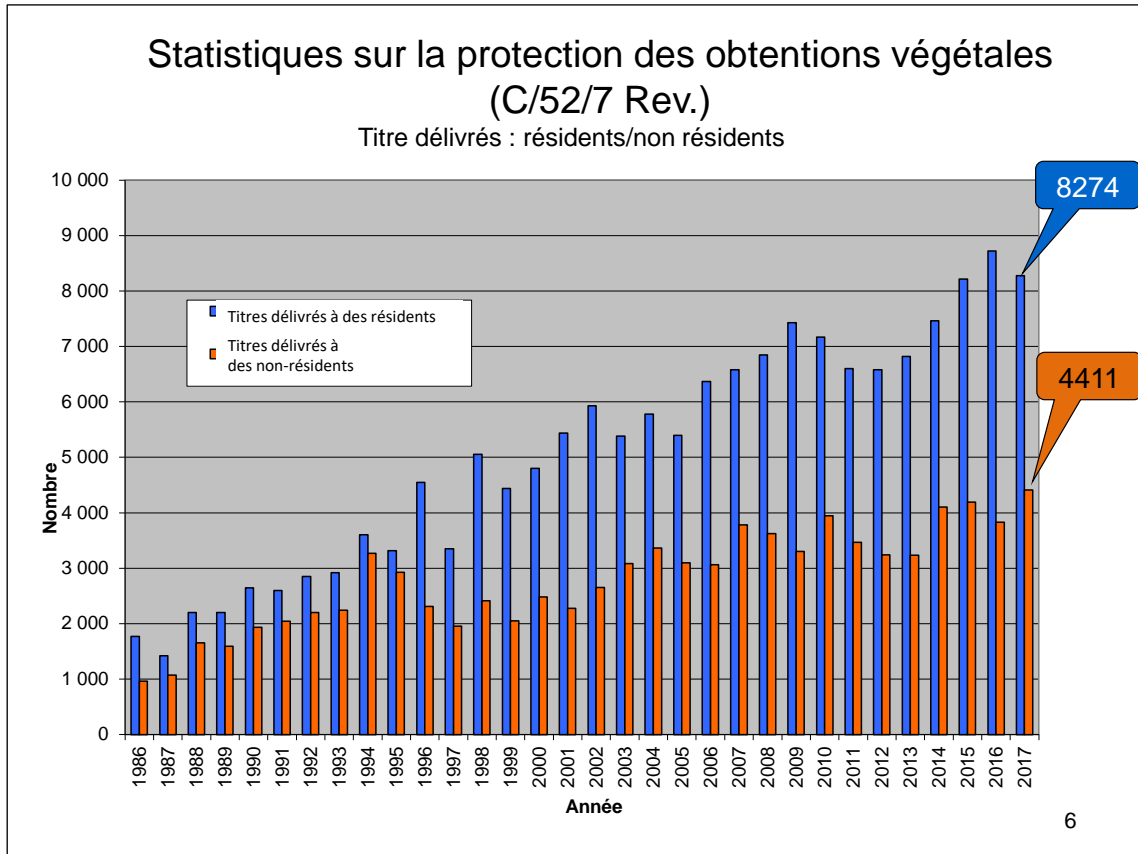
Le nombre de demandes de protection d'obtentions végétales a augmenté, passant de 16 455 en 2016 à 18 306 en 2017 (soit une augmentation de 11,2%).

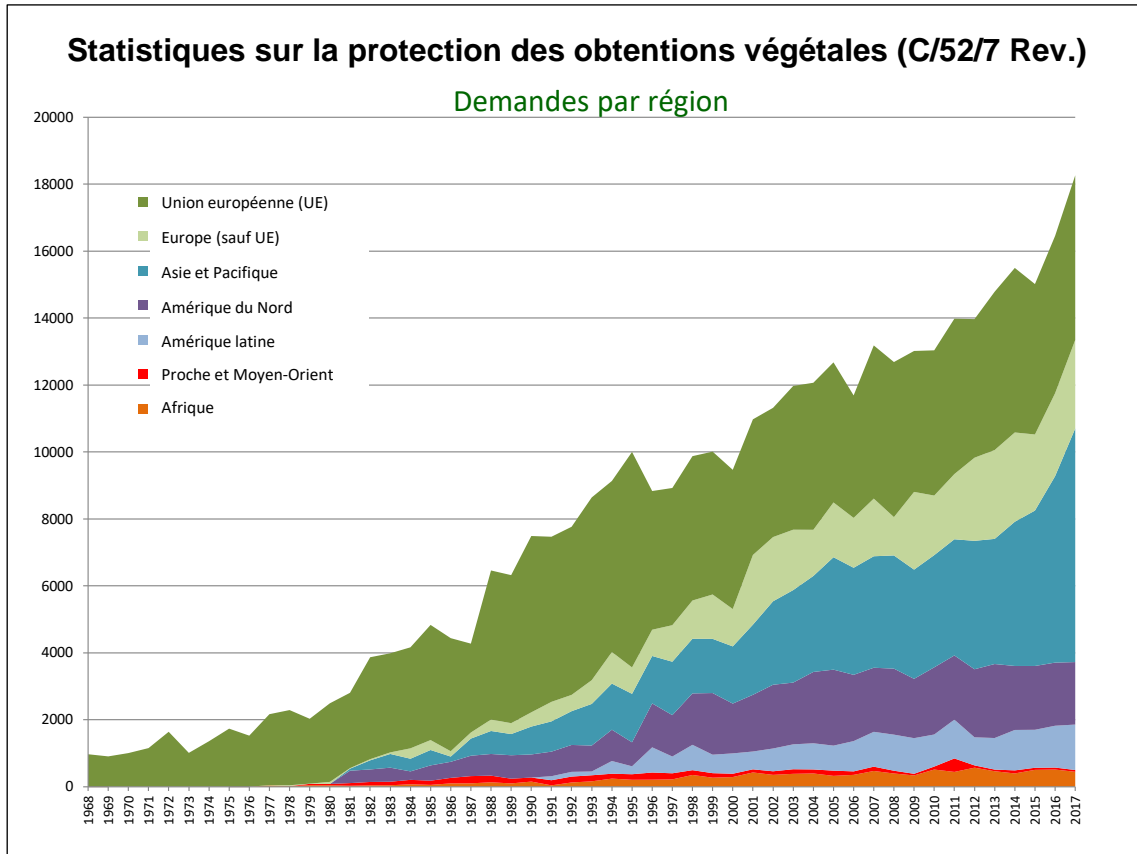
Le nombre de titres délivrés a augmenté, passant de 12 550 en 2016 à 12 685 en 2017 (soit une augmentation de 1,5%).

Le nombre total de 126 322 titres en vigueur en 2017 représente une augmentation de 4,6% par rapport à 2016 (120 734).

Les graphiques ci-après présentent l'évolution du nombre de demandes déposées et de titres délivrés depuis 1986. On trouvera également ci-dessous des informations sur les 10 membres de l'Union ayant reçu le plus de demandes en 2007, 2016 et 2017, ainsi qu'une ventilation des demandes par résidence des obtenteurs pour les années considérées.



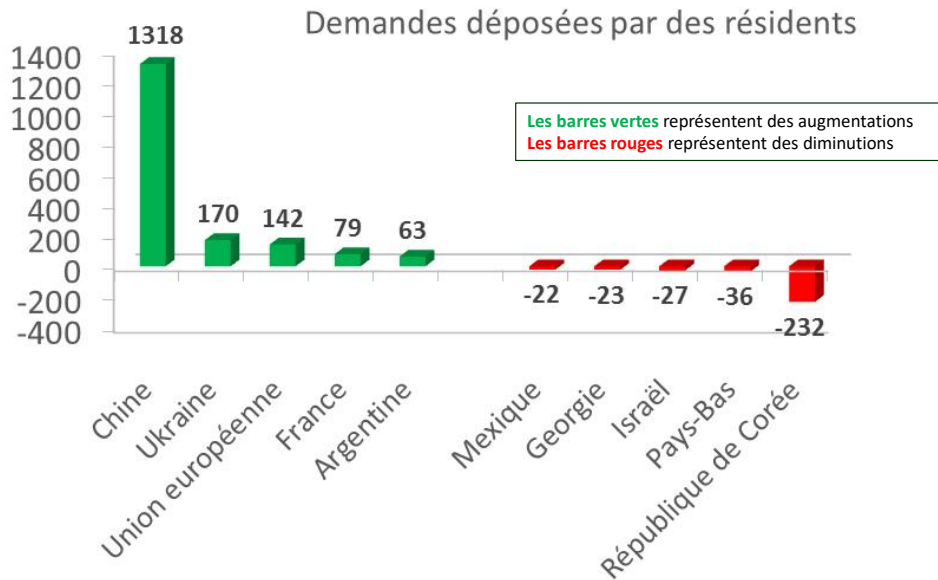




Les 10 principaux membres de l'UPOV d'après le nombre de demandes

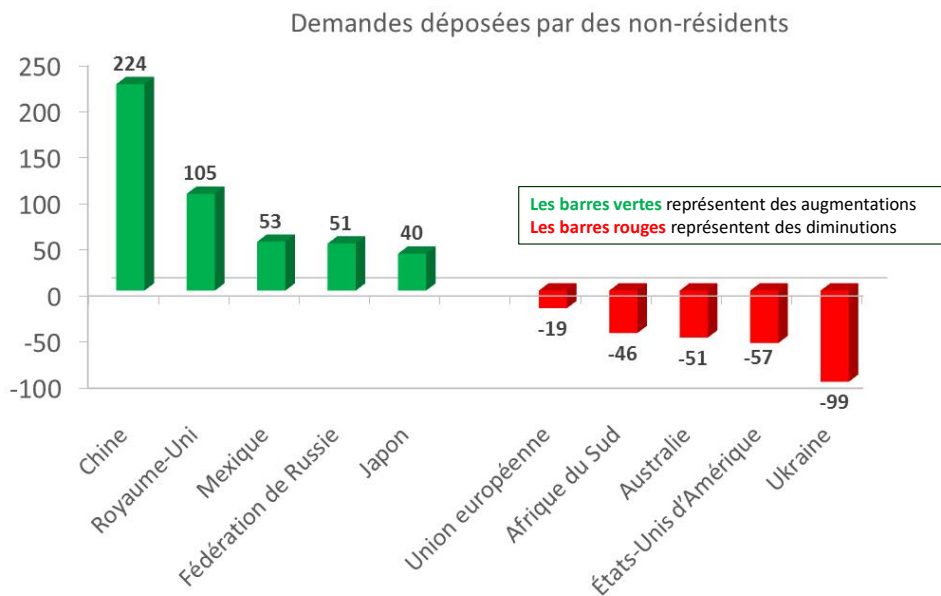
Rang	2007		2016		2017	
	Membre	Nombre de demandes	Membre	Nombre de demandes	Membre	Nombre de demandes
1	Union européenne	2968	Union européenne	3299	Chine	↑1 4465
2	États-Unis d'Amérique	1485	Chine	↑3 2923	Union européenne	↓1 3422
3	Japon	1406	États-Unis d'Amérique	↓1 1604	États-Unis d'Amérique	1557
4	Fédération de Russie	885	Ukraine	↑3 1274	Ukraine	1345
5	Chine	877	Japon	↓2 977	Japon	1019
6	Pays-Bas	846	République de Corée	↑2 966	Fédération de Russie	↑2 807
7	Ukraine	560	Pays-Bas	↓1 804	Pays-Bas	763
8	République de Corée	527	Fédération de Russie	↓4 772	République de Corée	↓2 748
9	Canada	430	Australie	↑1 387	Australie	343
10	Australie	336	Brésil	↑2 326	Brésil	339

Augmentations/diminutions les plus importantes du nombre de demandes en 2017 (par rapport à 2016)



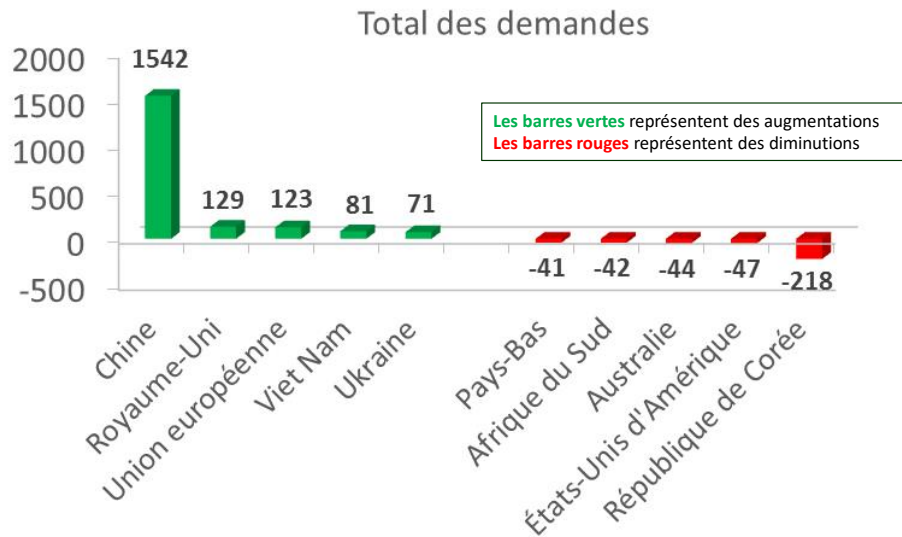
9

Augmentations/diminutions les plus importantes du nombre de demandes en 2017 (par rapport à 2016)



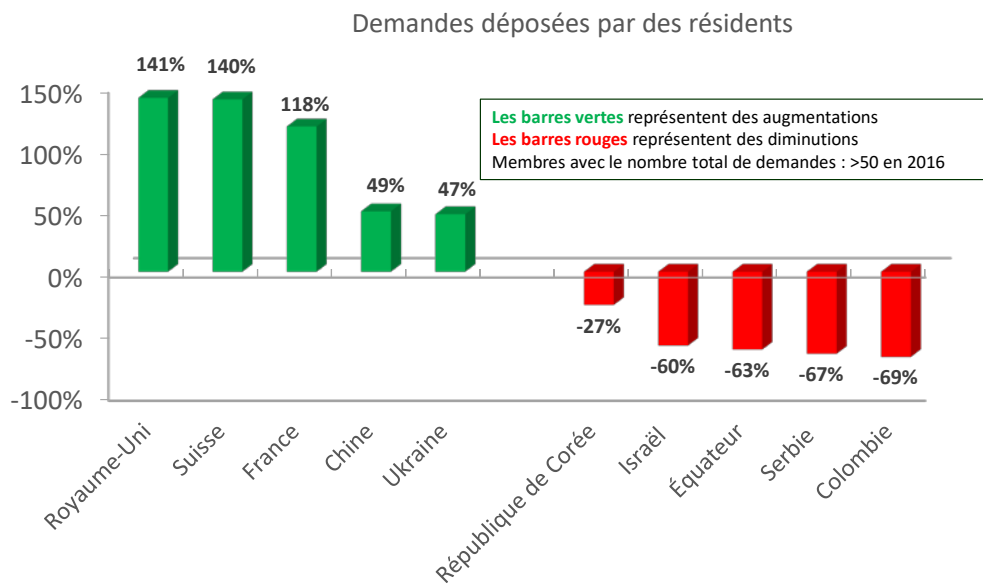
9

Augmentations/diminutions les plus importantes du nombre de demandes en 2017 (par rapport à 2016)



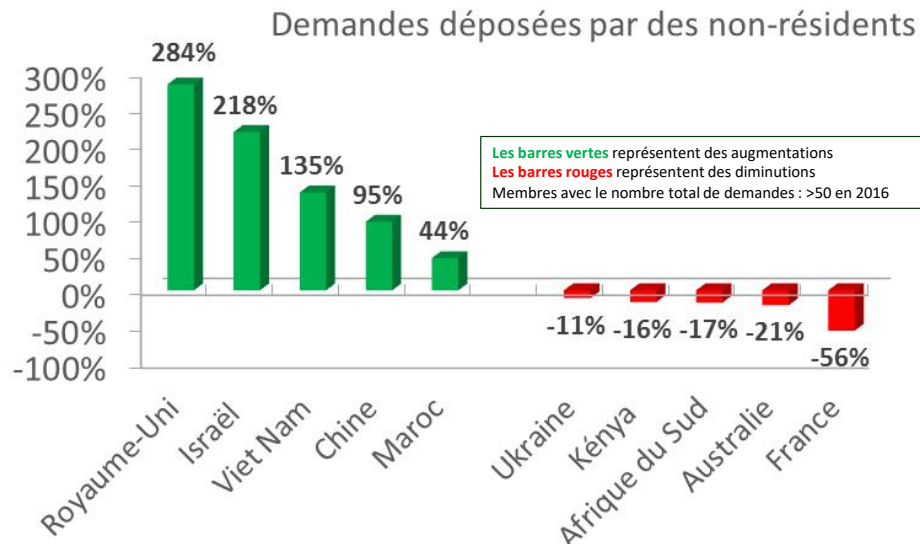
9

Augmentations/diminutions en pourcentage les plus importantes du nombre de demandes en 2017 (par rapport à 2016)



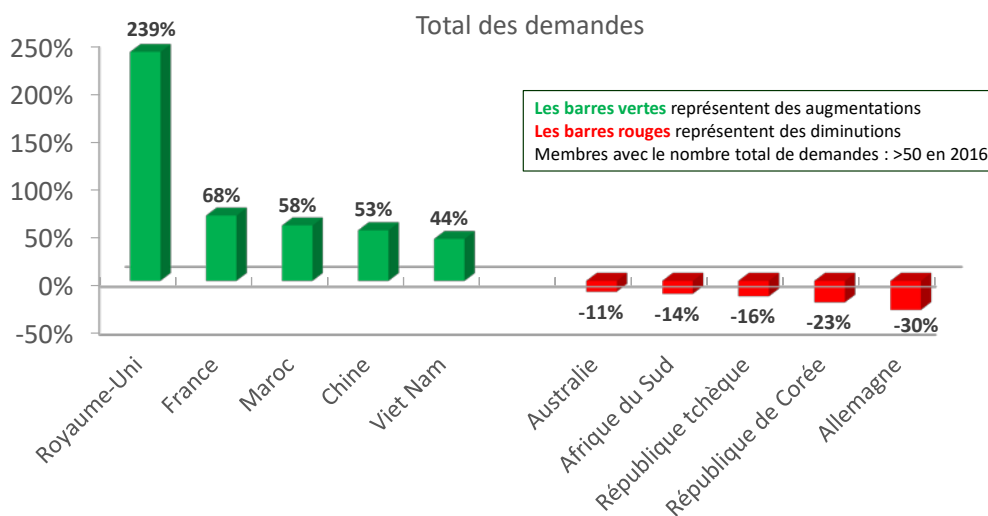
10

Augmentations/diminutions en pourcentage les plus importantes du nombre de demandes en 2017 (par rapport à 2016)



10

Augmentations/diminutions en pourcentage les plus importantes du nombre de demandes en 2017 (par rapport à 2016)



10

Les 10 principaux membres de l'UPOV d'après le nombre de titres délivrés

Rang	2007		2016		2017	
	Membre	Nombre de titres délivrés	Membre	Nombre de titres délivrés	Membre	Nombre de titres délivrés
1	Union européenne	2616	Union européenne	2980	Union européenne	2865
2	États-Unis d'Amérique	1374	Chine ↑2	2132	Chine	1646
3	Japon	1338	États-Unis d'Amérique ↓1	1703	États-Unis d'Amérique	1604
4	Chine	596	Japon ↓1	914	Ukraine	887
5	Ukraine	555	République de Corée ↑3	834	Japon ↓1	812
6	Canada	442	Fédération de Russie ↑1	592	Pays-Bas ↑1	672
7	Fédération de Russie	431	Pays-Bas ↑2	588	Fédération de Russie ↓1	641
8	République de Corée	424	Brésil ↑5	301	République de Corée ↓3	541
9	Pays-Bas	366	Afrique du Sud ↑1	247	Brésil ↓1	327
10	Afrique du Sud	225	France ↑13	200	Australie ↑3	244

Note : En 2016, l'Ukraine n'a pas communiqué le nombre de titre délivrés. 16

Les 20 principaux pays de résidence des demandeurs (2017)

Rang	Pays de résidence de l'obteneur	Demandes déposées en tant que				
		Résident			Non résident	Total
		Résident	OCVV (États membres de l'UE)	Total		
1	Chine	4004	0	4004	37	4041
2	Pays-Bas	638	1349	1987	1333	3320
3	États-Unis d'Amérique	822	0	822	1262	2084
4	France	146	449	595	473	1068
5	Allemagne	32	328	360	505	865
6	Japon	611	0	611	254	865
7	République de Corée	628	0	628	15	643
8	Fédération de Russie	597	0	597	4	601
9	Ukraine	534	0	534	4	538
10	Suisse	12	0	12	311	323
11	Australie	147	0	147	154	301
12	Argentine	234	0	234	55	289
13	Italie	5	106	111	132	243
14	Royaume-Uni	41	63	104	132	236
15	Brésil	200	0	200	25	225
16	Danemark	5	139	144	75	219
17	Viet Nam	212	0	212	0	212
18	Espagne	0	116	116	90	206
19	Israël	18	0	18	145	163
20	Belgique	3	121	124	35	159
Somme des 20 principaux pays		8889	2671	11 560	5041	16 601
Autres		839	93	932	653	1585
Total		9728	2764	12 492	5694	18 186

12

Les 20 principaux pays de résidence des demandeurs

Rang	2007		2016		2017	
	Résidence	Dem. #	Résidence	Dem. #	Résidence	Dem. #
1	Pays-Bas	2600	Pays-Bas	3129	China	↑1 4041
2	États-Unis d'Amérique	1764	China	↑3 2720	Pays-Bas	↓1 3320
3	Allemagne	1336	États-Unis d'Amérique	↓1 2035	États-Unis d'Amérique	2084
4	Japon	1283	France	↑3 1050	France	1068
5	Chine	818	Allemagne	↓2 934	Allemagne	865
6	Fédération de Russie	777	République de Corée	↑2 886	Japon	↑1 865
7	France	621	Japon	↓3 761	République de Corée	↓1 643
8	République de Corée	388	Fédération de Russie	↓2 614	Fédération de Russie	601
9	Ukraine	318	Ukraine	364	Ukraine	538
10	Australie	314	Australie	316	Suisse	↑1 323
11	Royaume-Uni	253	Suisse	↑5 312	Australie	↓1 301
12	Argentine	243	Brésil	↑8 271	Argentine	↑2 289
13	Danemark	225	Danemark	254	Italie	↑4 243
14	Italie	193	Argentine	↓2 233	Royaume-Uni	↑1 236
15	Espagne	181	Royaume-Uni	↓4 220	Brésil	↓3 225
16	Suisse	178	Espagne	↓1 199	Danemark	↓3 219
17	Nouvelle-Zélande	176	Italie	↓3 199	Viet Nam	↑3 212
18	Israël	174	Israël	186	Espagne	↓2 206
19	Afrique du Sud	144	République tchèque	↑3 164	Israël	↓1 163
20	Brésil	121	Viet Nam	↑22 162	Belgique	↑8 159

13

Généralités

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève, compte 75 membres et couvre 94 États.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

Les membres de l'UPOV sont :

Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Viet Nam.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111
Tlcp. : (+41-22) 733 0336

Mél. : upov.mail@upov.int
Site Web : www.upov.int